

*Article 21 du Règlement***LA LOI SUR LES TAUX DE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANS LES PROVINCES MARITIMES**

ON DEMANDE LE MAINTIEN DES SUBVENTIONS

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Madame le Président, de la même façon que le tarif-marchandises statutaire du Pas du Nid-de-Corbeau constitue un avantage essentiel pour l'ouest du Canada, la loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes sert les intérêts de la région de l'Atlantique.

Le gouvernement fédéral va vouloir modifier les subventions au transport des marchandises dans les provinces Maritimes s'il réussit à abolir le tarif du Nid-de-Corbeau. Une politique semblable des années 20 visant à hausser le tarif-marchandises dans les Maritimes a fait perdre à la région de l'Atlantique 20,000 emplois du secteur manufacturier. Si l'on réduit les subventions aujourd'hui, les industries de la région de l'Atlantique déménageront leurs pénates plus près des grands marchés.

● (1410)

Est-il juste de changer la base industrielle et les perspectives d'emplois pour tous ceux qui se sont établis dans la région de l'Atlantique parce qu'ils croyaient que les subventions au transport des marchandises étaient permanentes? Sommes-nous prêts à subir les conséquences sociales et économiques qu'une augmentation du chômage aura dans cette région? Le pays est tenu de réduire le coût du transport dans cette région qui a renoncé à un commerce prospère avec les États-Unis quand elle s'est jointe à la confédération.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

M. Mel Gass (Malpègue): Madame le Président, je veux parler du grave problème du chômage qui sévit dans l'Île-du-Prince-Édouard où, selon Statistique Canada, le taux dépasse 11 p. 100.

J'ai reçu récemment un télégramme du président du Conseil des métiers de la construction de la province qui me faisait part de la vive inquiétude que lui inspire le problème du chômage chez les travailleurs de l'Île. Il est à son avis impérieux que débutent aussitôt que possible les projets de construction annoncés.

Des 150 membres d'un syndicat de l'Île, 90 seulement travaillent présentement. On déplore également des taux de chômage de 75 à 90 p. 100 chez les charpentiers, les électriciens et les plombiers de la province. La situation est grave et il faut prendre des mesures énergiques pour tâcher d'y remédier.

Il faut lancer aussitôt que possible les projets de construction d'un collège de sciences vétérinaires et de la nouvelle aérogare de Charlottetown. Les insulaires doivent sans doute s'impatienter, car la construction de l'aérogare de Charlottetown est différée depuis 1974. Le comité fédéral-provincial de planification a convenu en 1974 qu'il fallait construire une nouvelle aérogare, mais rien n'a encore commencé et nous sommes maintenant en 1983.

Je recommande avec insistance de lancer ces projets sans plus tarder et de commencer immédiatement la construction du Collège de sciences vétérinaires pour laquelle on a conclu une entente au cours de la fin de semaine.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LE SERVICE RENDU PAR LES CANDIDATS À LA DIRECTION DU PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR

M. Jack Shields (Athabasca): Madame le Président, le député de Hamilton-Ouest (M. Hudecki), a réprimandé les membres du parti progressiste conservateur qui sont députés aux Communes et qui briguent la présidence de leur parti. Je tiens à signaler qu'ils rendent service à leur pays pour le moment en participant à la course à la présidence de leur parti. Tous les députés savent bien que le prochain chef du parti conservateur sera le prochain premier ministre du pays.

Je tiens à signaler par ailleurs que les citoyens de toutes les régions du Canada attendent qu'un certain nombre de députés libéraux, surtout des premières banquettes, quittent complètement la Chambre des communes et qu'ils les encourageraient à le faire.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

L'ASSURANCE MALADIE—LA POSITION DES CANDIDATS À LA DIRECTION DU PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Pour répondre à certaines observations, madame le Président, je dirai que s'il est très bien que certains députés aient accepté d'être candidats à la direction du parti progressiste conservateur, mieux vaudrait pour le pays tout entier qu'ils aient aussi des idées à défendre.

A ce propos, je signale à la Chambre et à tous les Canadiens qui s'inquiètent de l'avenir du régime d'assurance-maladie que sauf dans le cas de Peter Pocklington qui voudrait tout bonnement l'abolir, nous ignorons quelle attitude les différents candidats à la direction du parti conservateur ont adoptée à l'égard du régime. Si l'un ou l'autre d'entre eux devenait premier ministre du Canada, nous ignorons s'il s'opposerait au sort que les provinces réservent à ce régime ou si par veulerie il laisserait faire les provinces qui sont en train de le mettre en danger.

A l'instar de maints autres Canadiens, j'aimerais connaître la position que les divers candidats à la direction de notre pays ont adoptée à l'égard des programmes sociaux importants comme le régime d'assurance-maladie. Jusqu'à maintenant, ceux qui sont vraiment contre ces programmes n'ont pas eu le courage de le dire. Ils sont vraisemblablement nombreux, car le parti tory dans son ensemble est contre. Par ailleurs, ceux qui au contraire seraient favorables à ces programmes n'ont pas eu le courage de le dire eux non plus, car ils craignent la vengeance des éléments de droite du parti conservateur qui voudraient se débarrasser pour de bon du régime d'assurance-maladie.